

CONGRÈS | CONVENTIONS | SÉMINAIRES | SALONS

# TOURS IMAGINE



# RAPPORT DE MISSION EXERCICE 2024



TOURS  
ÉVÉNEMENTS

[tours-evenements.com](https://tours-evenements.com)  
#WELCOMETOURS



PALAIS  
DES CONGRÈS  
DE TOURS



PARC EXPO  
DE TOURS

# SOMMAIRE

## Tours Événements, Société à Mission ..... page 3

- Éditos ..... p 4
- Tours Événements et la qualité de Société à Mission ..... p 5
- Principes, devoirs, valeurs et mission de Tours Événements ..... p 6

## Gouvernance de la Mission ..... page 8

- Pilotage opérationnel ..... p 9
- Le Comité de Mission ..... p 10
- Les réalisations du Comité de Mission en 2024 ..... p 13

## Feuille de route et bilan 2024 de la mission ..... page 14

- Présentation de la feuille de route 2024 ..... p 14
- Outils d'évaluation de la réalisation de la Mission ..... p 17
- Bilan de l'année 2024 - évaluation par le Comité de Mission ..... p 18

## Trajectoire et perspectives ..... page 54

- Nouvelles orientations et objectifs 2025 ..... p 54
- Objectifs de Développement Durable - Mission et Démarche RSE .... p 56

## Pour aller plus loin ..... page 62

# ÉDITOS

“

Les récents audits portant tant sur la Mission que sur la Norme ISO 20121 ont démontré la grande maturité du Système de Management Responsable de Tours Événements, un management militant porté par des valeurs éthiques partagées. L'amélioration est au cœur de notre dispositif et le niveau d'expertise qui est le nôtre aujourd'hui dans le pilotage de la Mission et du Système de management responsable permet des innovations et une efficacité avérée et reconnue.

Notre progression est donc conforme à notre feuille de route et pour 2024, nous poursuivons notamment notre réflexion initiée sur la détermination d'indicateurs d'impact, car c'est là une notion fondamentale pour la mission: il ne s'agit pas de récolter simplement des données chiffrées, nous nous devons de les traduire en termes d'impacts RSE.



**GÉRAUD LANIÈCE**  
Directeur général  
de Tours Événements

En 3 ans, Tours Événements a su utiliser les objectifs de sa mission pour renforcer sa vision stratégique et porter des enjeux forts, dans le contexte de sa transformation en Société Publique Locale. Le Comité de Mission, enrichi de nouveaux membres externes, vient appuyer cette démarche et joue pleinement son rôle en encourageant l'entreprise à rester ambitieuse, innovante, capable de remettre en question ses process.

Le renforcement de l'Objectif 3, avec 3 nouvelles actions, met en lumière les valeurs d'inclusion portées par Tours Événements, et sa volonté de permettre à tous les publics, quels qu'ils soient, quels que soient leurs besoins spécifiques, d'accéder et de profiter de ses manifestations. En cela, l'événementiel peut, et doit, être un lieu où le vivre-ensemble s'expérimente, contribuant ainsi à changer les mentalités et réduire les inégalités dans l'ensemble de la société.

”



**LAURA BURATTI**  
Présidente  
du Comité de Mission

# TOURS ÉVÉNEMENTS ET LA QUALITÉ DE SOCIÉTÉ À MISSION

Tours Événements, dont les actionnaires sont la Ville de Tours et Tours Métropole Val de Loire, est une Société Publique Locale dédiée à l'activité événementielle : foire, salons, congrès, concerts et spectacles.

La mission qui lui a été dévolue par les autorités délégantes est d'accueillir mais aussi d'organiser des manifestations à caractère scientifique, économique, culturel, sportif et récréatif.

Elle bénéficie pour cela de deux équipements publics que la Ville de Tours et Tours Métropole Val de Loire lui ont confiés en gestion : le Palais des Congrès et le Parc Expo de Tours.

L'équipe de Tours Événements (65 salariés) met ses compétences à la disposition des utilisateurs des deux sites pour permettre la conception et la réalisation de manifestations variées. Elle développe ainsi une large gamme de prestations en s'appuyant sur le savoir-faire de partenaires locaux et régionaux avec lesquels elle travaille au quotidien.

Au total, l'équipe de Tours Événements reçoit, organise ou produit près de 200 manifestations chaque année, contribuant ainsi à la valorisation et au rayonnement de sa destination, au cœur du Val de Loire, patrimoine mondial de l'UNESCO.

Parmi les manifestations organisées par Tours Événements, la Foire de Tours est l'événement économique majeur de la Région Centre-Val de Loire. Avec plus de 45 000 m<sup>2</sup> d'exposition, elle est la 5<sup>ème</sup> foire de France et ses quelque 500 exposants reçoivent plus de 370 000 visiteurs chaque année.

Tours Événements est fortement engagée dans une démarche de Développement Durable depuis 2018. Certifiée ISO 20121 depuis 2019 (Système de Management Responsable appliqué à l'activité événementielle), elle a renouvelé cette certification jusqu'en décembre 2025. L'entreprise a également obtenu en 2023 le label Destination Innovante Durable, en partenariat avec les acteurs clés de la Destination Tours Loire Valley.

Ayant adopté la qualité de Société à Mission depuis 2021, et conformément aux exigences du Décret n°2020-1 du 2 Janvier 2020 relatif aux sociétés à mission, Tours Événements a sollicité le Cabinet Becouze, en sa qualité d'Organisme Tiers Indépendant, pour procéder à la vérification de l'exécution de ses objectifs sociaux et environnementaux.

Le dernier rapport de vérification a été restitué et publié le 19 avril 2024.



# LES PRINCIPES ET DEVOIRS DE TOURS ÉVÉNEMENTS

Tours Événements intègre dans chacune de ses décisions et actions les 6 principes et devoirs suivants :

- Le Principe général de l'amélioration continue,
- Le Principe général d'intégration des Objectifs de Développement Durable,
- Le Devoir de Vigilance : prévenir les risques sur l'ensemble de ses manifestations et maîtriser l'impact de ses activités,
- Le Devoir d'Inclusion : consulter de manière permanente l'ensemble de ses parties intéressées et prendre en compte leurs attentes,
- Le Devoir d'Intégrité : adhérer aux principes éthiques de la filière professionnelle et de la Norme ISO 20121,
- Le Devoir de Transparence : informer de manière objective, régulière et accessible sur ses engagements et l'avancée de ses actions d'amélioration.

## LES VALEURS

Les valeurs de Tours Événements ont été définies en 2019 à travers une concertation collaborative impliquant ses salariés.

### La confiance

Une relation de pleine confiance entre Tours Événements et ses partenaires se traduit au quotidien par une relation commerciale éthique et transparente, une capacité à concevoir et développer des solutions innovantes et personnalisées, un dialogue social permanent et constructif et la garantie d'une démarche qualité certifiée selon les principes de l'amélioration continue.

De nos salariés à nos publics, en passant par nos clients, nos prestataires et fournisseurs, nos actionnaires, nos partenaires, nous faisons confiance aux femmes et aux hommes qui contribuent à notre activité et agissons de manière à mériter la leur.

### L'esprit d'équipe

L'esprit d'équipe signifie : travailler non pas pour, mais avec.

Nous concevons, construisons et réalisons notre activité en concertation avec tous les acteurs de la filière socio-économique et du territoire pour apporter à nos clients et visiteurs des solutions qui répondent à la fois à leurs attentes mais aussi aux défis sociaux et environnementaux auxquels sont confrontées notre société et notre activité.

### L'engagement

L'engagement ne se limite pas à des promesses. S'engager sur le chemin de la responsabilité sociale et environnementale signifie d'identifier nos enjeux, de les analyser et hiérarchiser pour les traduire en actions concrètes afin de s'améliorer et de maîtriser nos impacts.

Notre démarche de RSE implique plus d'une centaine d'actions menées ou en cours, qui traduisent notre volonté de progresser sur ce qui compte pour nous : la gestion des déchets, la qualité de vie au travail, les économies d'énergie, l'égalité entre les femmes et les hommes, l'inclusion des publics, l'éthique commerciale, la lutte contre les pollutions, l'insertion professionnelle, la formation et l'éducation.



## MISSION ET RAISON D'ÊTRE



Par l'accueil et l'organisation d'événements d'envergure locale, nationale et internationale, la raison d'être de la Société est de contribuer à l'attractivité et au développement économique responsable de son territoire.

Dans ce cadre, la Société se donne pour mission de poursuivre les objectifs sociaux et environnementaux suivants :

- favoriser des activités et des événements au service de son territoire et de son rayonnement,
- participer à la transition écologique de sa destination,
- promouvoir la solidarité, l'inclusion et le bien-être au sein de son écosystème.

Cette mission que se confie la Société repose sur :

- le principe général de l'amélioration continue,
- le principe général d'intégration des Objectifs de Développement Durable dans l'ensemble des activités événementielles qu'elle réalise ainsi que dans la gestion des équipements publics qui lui sont confiés.

Un Comité de Mission, distinct des organes sociaux et comportant au moins un salarié, est chargé exclusivement du suivi de l'exécution de la mission et présente annuellement un rapport joint au rapport de gestion présenté à l'assemblée chargée de l'approbation des comptes de la Société. Ce comité procède à toute vérification qu'il juge opportune et se fait communiquer tout document nécessaire au suivi de l'exécution de la mission.

La Société fait procéder à une vérification régulière de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux statutaires par un organisme tiers indépendant.



# GOVERNANCE DE LA MISSION

## LE PILOTAGE OPÉRATIONNEL



Pour réaliser sa Mission, l'entreprise définit des actions qui lui permettront d'atteindre ses objectifs.

Un Comité de Pilotage de la Mission analyse régulièrement le contexte et les attentes des parties intéressées pour définir les enjeux et les objectifs.

Ceux-ci sont traduits en actions concrètes, mises en œuvre par des pilotes d'action définis au sein des équipes de Tours Événements.

Le Manager de la Mission supervise et suit l'état d'avancement de la Mission, et coordonne les interactions avec l'ensemble des acteurs internes et externes de la Mission.

# LE COMITÉ DE MISSION

« L'article L210-10 du Code du Commerce dispose qu'un Comité de Mission, distinct des organes sociaux prévus par le présent livre et devant comporter au moins un salarié, est chargé exclusivement de ce suivi et présente annuellement un rapport joint au rapport de gestion, mentionné à l'article L.232-1 du présent code, à l'assemblée chargée de l'approbation des comptes de la société. Ce Comité procède à toute vérification qu'il juge opportune et se fait communiquer tout document nécessaire au suivi de l'exécution de la Mission. »

## RÔLE

- Suivre annuellement l'exécution de la Mission en veillant notamment au respect des objectifs statutaires et à l'atteinte des cibles définies dans la feuille de route,
- Apporter un regard impartial et des avis constructifs sur les actions retenues pour traduire les objectifs statutaires, ainsi que sur les cibles définies, dans l'esprit de stimuler l'ambition de l'entreprise quant à sa Mission,
- Réaliser un rapport annuel sur la réalisation de la Mission.

## CONSTITUTION

Le Comité de Mission est désigné par l'entreprise, via le Comité de pilotage de la Mission. Les principes retenus pour la désignation des membres du Comité de Mission sont propres à l'entreprise, et peuvent différer pour l'intégration des parties intéressées internes ou externes.

## FONCTIONNEMENT

- Le Comité de Mission se réunit régulièrement, à la demande de l'entreprise ou de sa propre initiative, sur convocation de son président, afin de permettre la réalisation de son rôle,
- Le Comité de Mission peut solliciter l'entreprise à tout moment, via le Manager de la Mission, afin de procéder à toutes les vérifications qu'il juge opportunes, ou d'obtenir toute information nécessaire à la réalisation de son rôle,
- Le Comité de Mission peut solliciter le Manager de la Mission pour lui proposer de contribuer à la réalisation de son rapport annuel.

## COMPOSITION DU COMITÉ DE MISSION

Conformément aux engagements qu'elle avait formulés en 2021, l'entreprise a conduit de manière permanente une démarche d'évolution de son Comité de Mission, en l'ouvrant progressivement à des parties intéressées externes. L'année 2024 a constitué une étape importante de cette évolution du Comité de Mission, par les transformations suivantes dans sa composition :

- L'intégration au Comité de Mission des deux actionnaires de la SPL Tours Événements, la Ville de Tours et Tours Métropole Val de Loire.
- L'attribution de deux sièges supplémentaires aux représentants des salariés (toujours sur le principe de candidatures volontaires et respectant le principe de parité).
- Le désistement des précédents membres exerçant une fonction de direction au sein de l'entreprise.

La composition du Comité de Mission lors de la réunion du 31/03/2025, aboutissant à l'élaboration du présent rapport, est la suivante :

- **Laura Buratti** - Chargée de communication RSE - Tours Événements - Présidente du Comité de Mission
- **Morgan Le Duff Charbonnier** - Chargée d'affaires - Tours Événements
- **Louis Ribanneau** - Responsable de la propreté des sites - Tours Événements
- **François-Xavier Thiry** - Chargé recherche et développement informatique - Tours Événements
- **Sylvain Benaïn** - Chargé de projets - Ville de Tours
- **Clarisse Bruneau-Monsellier** - Chargée de mission Équipements sportifs - Tours Métropole Val de Loire
- **Jean-François Porte** - Directeur et cofondateur d'Edgard Opticiens (Société à Mission) - Membre élu de la CCI Touraine



### LAURA BURATTI

**Chargée de communication RSE - Tours Événements - Présidente du Comité de Mission**

« Après avoir rejoint le Comité de Mission en 2021, en prendre la présidence cette année, à la suite de Géraud Lanièce, est un honneur pour moi. Ce rôle me permet de projeter dans la sphère professionnelle la force de mes engagements personnels et de porter plus loin les valeurs de solidarité et d'écologie qui me sont chères. »



### MORGAN LE DUFF CHARBONNIER

**Chargée d'affaires - Tours Événements**

« Ma motivation première à rejoindre le Comité de Mission cette année a été de pouvoir m'impliquer dans des projets qui ont du sens pour notre activité événementielle, mais aussi un impact positif sur notre entreprise, sur la société et l'environnement. »



### LOUIS RIBANNEAU

**Responsable de la propreté des sites - Tours Événements**

« Être membre du Comité de Mission me permet d'apporter un regard de terrain sur les enjeux du quotidien. C'est une chance de pouvoir participer à des décisions qui dépassent mon périmètre habituel, et de contribuer à une dynamique d'amélioration continue à l'échelle de l'entreprise. »



### FRANÇOIS-XAVIER THIRY

**Chargé R&D informatique - Tours Événements**

« Rejoindre le Comité de Mission, c'est pour moi l'occasion de mettre mes compétences techniques au service d'un projet collectif, et de mieux comprendre comment nos choix numériques peuvent accompagner la transformation responsable de l'entreprise. J'y vois un moyen concret de relier innovation et engagement. »



### SYLVAIN BENAÏN

**Chargé de projets - Ville de Tours**

« Rejoindre le Comité de Mission de Tours Événements est une façon de contribuer activement à la valorisation du territoire, d'accompagner des projets porteurs de sens, qui favorisent le rayonnement local tout en répondant aux attentes des habitants et des acteurs du territoire. Je m'inscris en cela dans un engagement de service public pour mettre en avant l'égalité d'accès, la transparence, l'innovation, valeurs sur lesquelles repose la raison d'être de Tours Événements. »



### CLARISSE BRUNEAU-MONSELLIER

**Chargée de mission Équipements sportifs - Tours Métropole Val de Loire**

« Dans le cadre du Comité de Mission, mon objectif est de contribuer à la synergie des actions de Tours Événements avec les politiques publiques métropolitaines, afin de relever les défis actuels du territoire en matière de rayonnement, d'innovation et de transition écologique. Tours Événements œuvre déjà pour des valeurs sociales et sociétales fondamentales et la démarche du Comité permet de renforcer l'alignement de la stratégie de l'entreprise avec son environnement. »



### JEAN-FRANÇOIS PORTE

**Directeur et Cofondateur d'Edgard Opticiens**

« Après avoir emmené mon groupe sur le chemin de l'Entreprise à Mission, je suis fier de pouvoir intégrer le Comité de Mission de Tours Événements. Intégrer ce Comité de Mission est un acte qui m'engage. J'y apporterai un regard extérieur et veillerai à ce que les futurs actes et décisions de Tours Événements participent durablement à la réalisation de ses engagements sociaux, sociétaux et environnementaux désormais inscrits dans les statuts de l'entreprise. »

# LES RÉALISATIONS DU COMITÉ DE MISSION 2024

## Le Comité de Mission s'est réuni deux fois au cours de l'année 2024:

- Le 05 mars 2024, le Comité de Mission s'est réuni pour prendre connaissance et analyser le rapport de mission portant sur l'exercice 2023. Les commentaires et préconisations formulés ont permis d'initier l'élaboration du rapport du Comité de Mission 2023, co-construit avec le Manager de la Mission.

Le Comité de Mission a également analysé et commenté la feuille de route 2024 présentée par l'entreprise. Des propositions de modifications concernant la structuration de l'objectif 3 ont été émises et discutées, afin de permettre l'évolution et la création de nouveaux leviers et nouvelles actions.

- Le 16 décembre 2024, l'entreprise a présenté au Comité de Mission les résultats du Bilan Carbone du Japan Tours Festival réalisé sur l'édition de juin 2024.



# PRÉSENTATION DE LA FEUILLE DE ROUTE 2024

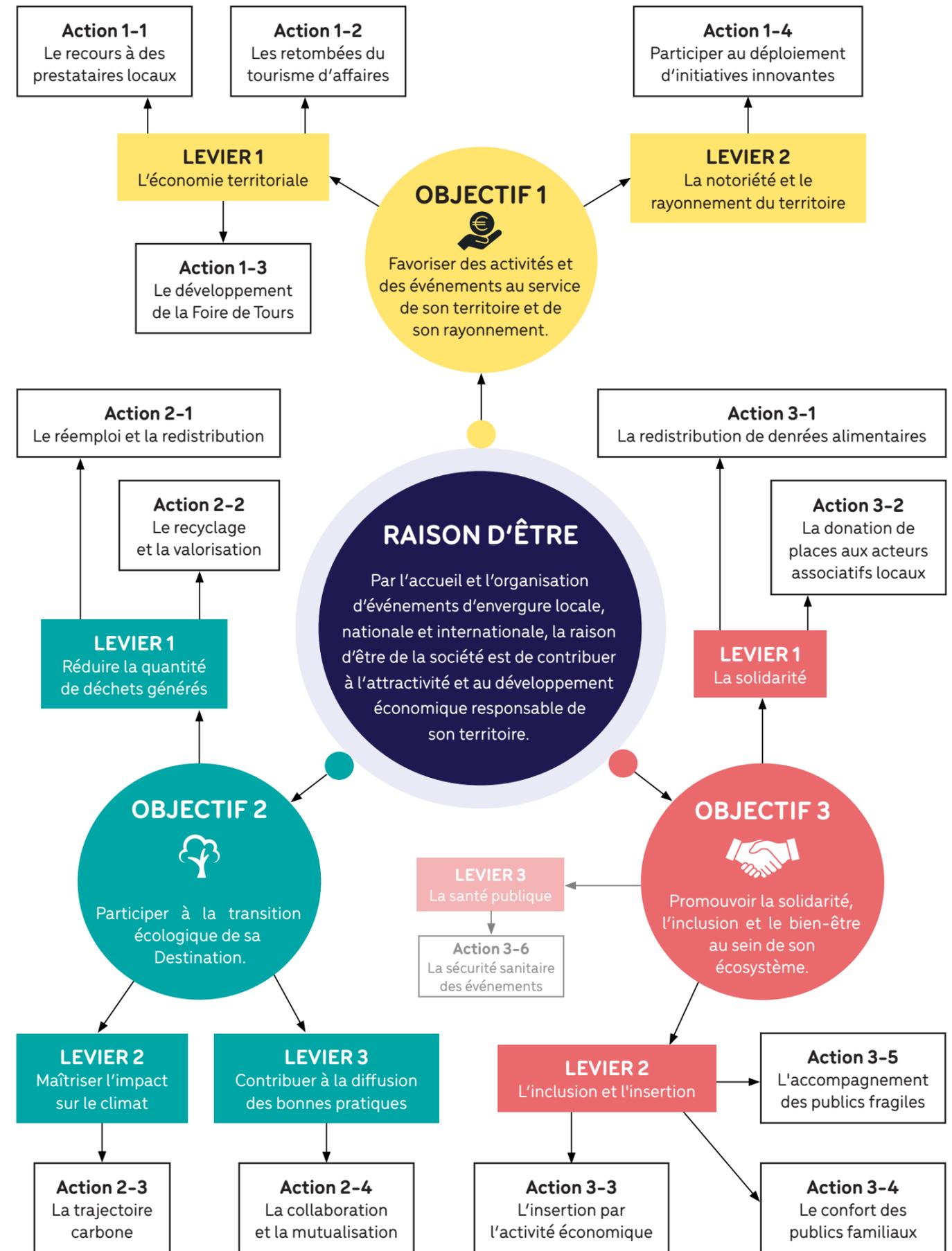
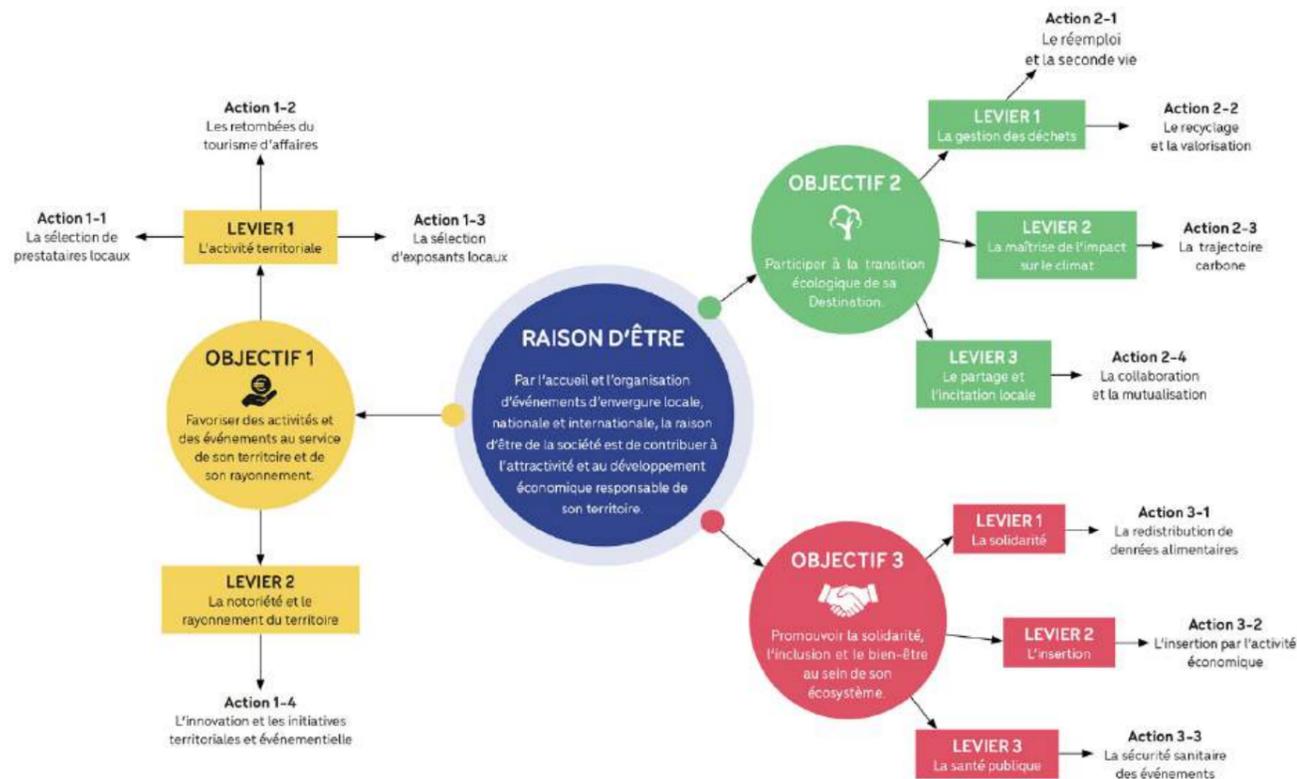
La feuille de route permet de traduire de manière opérationnelle les décisions prises par l'entreprise pour atteindre ses objectifs statutaires.

En 2024, le Comité de Pilotage de la Mission ainsi que le Comité de Mission ont mené des discussions et réflexions sur l'objectif 3 de la mission. Une évolution des leviers et actions de cet objectif a été souhaitée afin d'élargir le périmètre de la mission en ce qui concerne ses impacts sociaux.

La feuille de route 2024 a donc bénéficié de modifications conséquentes sur cet objectif, qui se traduisent concrètement par la mise en œuvre de 3 nouvelles actions relatives à la solidarité et à l'inclusion.

Des évolutions ou adaptations mineures concernant les autres objectifs de la mission ont également été enregistrées et traduites dans la feuille de route 2024.

## Pour rappel, feuille de route 2023





# OUTILS D'ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DE LA MISSION

Pour aider le Comité de Mission à évaluer la Mission, l'entreprise lui a proposé un certain nombre d'informations et outils. Ces outils ont ensuite été adaptés, affinés et validés par le Comité en vue de leur utilisation annuelle :

## - Les informations concernant les données collectées

Pour permettre une meilleure interprétation des résultats, des informations relatives aux données collectées pour mesurer chaque résultat sont fournies pour chaque action. Un indice de fiabilité des résultats mesurés est également proposé, afin de prendre en compte et justifier d'éventuelles incertitudes constatées lors de la collecte des données. Un complément d'informations est proposé au Comité de Mission pour chaque objectif et chaque levier si nécessaire.

## - L'outil d'évaluation des actions

Le Comité de Mission réalise une notation de chaque action selon l'atteinte des résultats ciblés pour l'exercice concerné. Le Comité se réserve également la possibilité de valoriser l'évaluation d'une action lorsque celle-ci aboutit à des résultats remarquables. Cette notation est déterminée selon la grille suivante :

<b>Non évaluable</b>	L'action n'a pas pu être réalisée pour des raisons majeures non imputables à l'entreprise.
<b>D</b>	L'action n'a pas été réalisée, ou sa réalisation n'a permis aucune progression vers la cible par rapport au scénario de référence.
<b>C</b>	L'action n'a pas été totalement réalisée, ou sa réalisation n'a permis qu'une faible progression vers la cible par rapport au scénario de référence.
<b>B</b>	L'action a été réalisée, une progression est constatée mais n'atteint pas la cible définie.
<b>A</b>	L'action a été réalisée, la progression atteint la cible définie.
<b>A+</b>	Les résultats constatés pour l'action sont au-delà des attentes définies.

Un commentaire associé à la notation pourra être apporté par le Comité de Mission pour justifier de la notation retenue ou pour affiner son évaluation de la performance de l'action vis-à-vis de l'objectif.

## - L'outil d'évaluation des objectifs

Une matrice de maturité permet d'évaluer de manière globale la progression de l'entreprise vis-à-vis de chaque objectif. Cette matrice permet notamment d'évaluer la pertinence des actions définies pour poursuivre l'objectif.

## - L'outil d'évaluation de la Mission

Une matrice de maturité permet d'évaluer de manière globale la Mission, selon 5 aspects :

- la pertinence de la Mission vis-à-vis de l'entreprise et de son domaine d'activité,
- l'intégration et la mobilisation des parties intéressées dans la Mission,
- la pertinence de la feuille de route pour répondre aux objectifs statutaires,
- la performance des moyens de mesure définis,
- la projection et l'ambition de la Mission.

# BILAN DE L'ANNÉE 2024

## ÉVALUATION PAR LE COMITÉ DE MISSION

### OBJECTIF 1 : Favoriser des activités et des événements au service de son territoire et de son rayonnement

Cet objectif vise à articuler l'activité événementielle de la société avec sa Mission et sa démarche de développement durable. Tours Événements a identifié deux leviers permettant la progression de cet objectif.

#### LEVIER 1 : Favoriser le développement de l'activité des acteurs économiques locaux

##### ACTION 1-1

La transformation de l'entreprise en 2023 en Société Publique Locale (SPL) avait imposé de suspendre cette action, étant donné les conséquences majeures de la mise en œuvre des règles du code de la commande publique sur la définition des critères de la politique d'achats responsables.

Tours Événements a donc défini pour 2024 l'objectif de réaliser un état des lieux des achats soumis aux règles de la commande publique, afin de pouvoir évaluer l'impact de cette transformation au regard de l'état des lieux 2019-2023.

Cet état des lieux a été réalisé sur toutes les catégories d'achats de fournitures et services ayant fait l'objet d'un appel d'offre (procédures adaptées et procédures formalisées) :

- selon le nombre d'appels d'offres passés,
- selon les montants des appels d'offres passés,
- selon le caractère « local » des organismes attributaires (un périmètre limité au département d'Indre-et-Loire, un périmètre constitué par l'Indre-et-Loire et ses départements limitrophes, un périmètre constitué par les départements de la Région Centre-Val de Loire).

#### Intitulé de l'action

Irriguer l'économie territoriale par le recours à des prestataires et fournisseurs locaux (implantés sur le département d'Indre-et-Loire et départements limitrophes)

#### ODD concernés



#### Indicateurs

##### Performance :

- Actions réalisées  
Indice de fiabilité : 5/5

#### Trajectoire, cibles et résultats 2024

	2024
<b>Cible (actions à réaliser)</b>	Evaluer l'impact du passage aux règles de la commande publique sur les achats de fournitures et services sur l'exercice 2024.
<b>Résultats</b>	<p>Une étude a été menée sur les 19 marchés publics attribués en 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- selon l'implantation géographique des sièges sociaux des entreprises attributaires (37, 37 + départements limitrophes, 37 + départements RCVL),</li> <li>- selon le nombre d'appels d'offres et marchés attribués,</li> <li>- selon les montants financiers totaux des marchés attribués en 2024.</li> </ul> <p>Le résultat de cette première étude ne fait pas apparaître d'impact significatif comparé aux exercices précédents. L'entreprise se fixe pour objectif de réaliser cette analyse en 2025 sur l'ensemble de ses achats (gré à gré, procédures adaptées, procédures formalisées).</p>
<b>Évaluation de la performance de l'action par le Comité de Mission</b>	<b>A</b>
<b>Commentaires du Comité de Mission</b>	« En considérant l'objectif envisagé pour 2025, le Comité de Mission estime qu'il serait également intéressant d'identifier et de lister les catégories d'achats de fournitures ou services présentant une spécificité telle qu'il n'est raisonnablement pas envisageable de pouvoir trouver un prestataire ou fournisseur local. Ceci permettrait ainsi d'extraire les catégories concernées de l'analyse, pour une meilleure pertinence. »



## ACTION 1-2

Cette action vise à développer l'accueil et l'organisation de manifestations ayant un impact significatif sur le tissu économique local.

Concernant le nombre de nuitées, la trajectoire envisagée pour cette action a été repensée pour mieux intégrer le caractère bisannuel de certaines manifestations susceptibles d'avoir un impact significatif.

L'entreprise a également souhaité pouvoir se doter d'un indicateur permettant d'évaluer son impact en matière d'emplois locaux.



### Intitulé de l'action

**Générer des retombées économiques locales pour le secteur du tourisme d'affaires par l'accueil et l'organisation de manifestations**

### ODD concernés



### Indicateurs

#### Performance :

- Données de l'Observatoire du tourisme d'affaires (nombre de nuitées potentielles générées par Tours Événements par l'accueil de manifestations)

- Actions réalisées

**Indice de fiabilité : 5/5**

### Trajectoire, cibles et résultats 2024

	2023	2024	2025	2026	2027
<b>Cible (nombre de nuitées)</b>	25 000	30 000	40 000	30 000	40 000
<b>Résultats</b>	45 759	52 874			
<b>Cible (action à réaliser)</b>		Définir et mettre en place une méthodologie formalisée pour le calcul de l'impact en ETP.			
<b>Résultats</b>		Méthodologie non déployée, en cours de finalisation.			
<b>Évaluation de la performance de l'action par le Comité de Mission</b>	<b>B</b>				
<b>Commentaires du Comité de Mission</b>	« Le nombre de nuitées atteint est salué. A défaut de pouvoir adopter une méthodologie harmonisée au niveau de la filière, le Comité de Mission préconise d'intégrer les indicateurs de suivi déjà identifiés et utilisés dans la méthodologie en cours de finalisation dans le prochain rapport de mission. »				

## ACTION 1-3

Cette action vise à développer l'impact économique local des manifestations organisées par Tours Événements. Tours Événements a pris en compte les observations du Comité de Mission ainsi que de l'Organisme Tiers Indépendant pour cette action, et a défini pour cette action un nouvel indicateur de suivi en 2024.

## PROVENANCE DES EXPOSANTS FOIRE DE TOURS 2024

# 69,47%

Indre-et-Loire et  
départements limitrophes



## Intitulé de l'action

Contribuer au développement économique territorial par le développement permanent de la Foire de Tours

## ODD concernés



## Indicateurs

## Performance :

- Pourcentage d'exposants locaux

## Suivi :

- Nombre total d'entrées

- Nombre total d'exposants

- Nombre et pourcentage d'animations de scène réalisées par des artistes locaux

Indice de fiabilité : 5/5

## Trajectoire, cibles et résultats 2024

	2023	2024	2025
<b>Cible</b> (pourcentage d'exposants locaux)	55%	60%	60%
<b>Résultats</b>	68,87% (dép 37 et limitrophes) 57,43% (dép 37) 65,38% (RCVL)	69,47% (dép 37 et limitrophes) 57,58% (dép 37) 66,6% (RCVL)	
<b>Suivi</b> (nombre d'entrées)	373 467	373 281	
<b>Suivi</b> (nombre d'exposants)	491	489	
<b>Suivi</b> (nombre et pourcentage d'animations de scène réalisées par des artistes locaux)	NC	10 (83,3%)	
<b>Évaluation de la performance de l'action par le Comité de Mission</b>	<b>A+</b>		
<b>Commentaires du Comité de Mission</b>	« L'atteinte d'un « plafond » concernant la sélection d'exposants locaux semble se dessiner. Le Comité de Mission propose d'observer sur un exercice supplémentaire cette hypothèse, avant d'envisager une éventuelle refonte de cette action ou de ses indicateurs. »		



**LEVIER 2: Contribuer à accroître la notoriété et le rayonnement de la Touraine en tant que Destination engagée au niveau national, international, et vis-à-vis de l'ensemble de la filière événementielle.**

Par ce levier, Tours Événements traduit sa volonté de développer son leadership territorial au bénéfice de sa destination, afin que celle-ci devienne une destination événementielle de référence en matière d'engagement responsable.

**ACTION 1-4**

Cette action traduit la volonté de Tours Événements de positionner la Touraine parmi les dix destinations françaises de tourisme d'affaires les plus engagées et innovantes en matière de responsabilité sociale et environnementale.

**Objectifs du label Destination Innovante Durable validés en 2024**



**Intitulé de l'action**

**Participer au déploiement d'initiatives innovantes en relation avec le territoire ou la filière événementielle**

**ODD concernés**



**Indicateurs**

**Performance:**  
- Actions réalisées  
**Indice de fiabilité: 5/5**

**Trajectoire, cibles et résultats 2024**

	2024	2025
<b>Cible (action à réaliser)</b>	Maintenir la certification ISO 20121	Renouveler la certification ISO 20121
<b>Résultats</b>	Maintien de la certification ISO 20121 (déc 24)	
<b>Cible (action à réaliser)</b>	Réaliser l'audit de suivi 1 de la labellisation DID	
<b>Résultats</b>	Audit de suivi 1 réalisé, une nouvelle action labellisée (déc 24)	
<b>Cible (action à réaliser)</b>	Renouveler le label Foires de France	Renouveler le label Foires de France
<b>Résultats</b>	Label Foires de France prolongé par l'UNIMEV (fév 24)	
<b>Cible (action à réaliser)</b>	Réaliser la vérification n°2 de la mission par un OTI	
<b>Résultats</b>	Vérification n°2 de la mission réalisée, 3 objectifs atteints (avr 24)	
<b>Cible (action à réaliser)</b>	Contribuer à la refonte de la V2 du label DID	Contribuer à la refonte de la V2 du label DID
<b>Résultats</b>	Refonte du label non aboutie par FCE	
<b>Cible (action à réaliser)</b>	Utiliser le calculateur Cléo Carbone de l'UNIMEV	Utiliser le calculateur Cléo Carbone de l'UNIMEV
<b>Résultats</b>	Utilisation de Cléo Carbone pour le Japan Tours Festival (juin 24)	
<b>Évaluation de la performance de l'action par le Comité de Mission</b>	<b>A</b>	
<b>Commentaires du Comité de Mission</b>	« Le Comité de Mission est informé de la réflexion actuelle de l'entreprise sur un objectif de labellisation relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes. »	

## ÉVALUATION GLOBALE PAR MATRICE DE MATURITÉ



## OBJECTIF 1 : Favoriser des activités et des événements au service de son territoire et de son rayonnement

### Évaluation de la feuille de route 2024

#### Atteinte des cibles et progression dans les objectifs statutaires

Progression insatisfaisante	Progression minimale	Progression conforme	Progression au-delà des attentes
<p>Les actions définies dans la feuille de route ne suffisent pas à faire progresser l'entreprise vis-à-vis de son objectif statutaire.</p> <p>Les résultats obtenus n'atteignent globalement pas les cibles définies.</p>	<p>Les actions définies dans la feuille de route contribuent à faire progresser l'entreprise vis-à-vis de son objectif statutaire mais ne sont pas suffisantes.</p> <p>Les résultats obtenus peinent globalement à atteindre les cibles définies.</p>	<p>Les actions définies dans la feuille de route permettent à l'entreprise de progresser de manière satisfaisante vis-à-vis de son objectif statutaire.</p> <p>Les résultats obtenus répondent globalement de manière satisfaisante aux cibles définies.</p>	<p>Les actions définies dans la feuille de route permettent à l'entreprise de progresser pleinement vis-à-vis de son objectif statutaire.</p> <p>Les résultats obtenus sont au-delà des cibles définies.</p>

“

Le Comité de Mission observe les avancées sur cet objectif, et propose à l'entreprise d'anticiper l'adaptation de sa feuille de route ou le déploiement de nouvelles actions afin de maintenir les ambitions de Tours Événements sur cet objectif à moyen terme.

”

## OBJECTIF 2 : Participer à la transition écologique de sa Destination

Tours Événements a pour volonté de maîtriser et réduire son impact environnemental, et d'inciter la filière événementielle locale à s'engager sur ces enjeux environnementaux. L'entreprise a pour cela identifié 3 leviers sur lesquels agir.

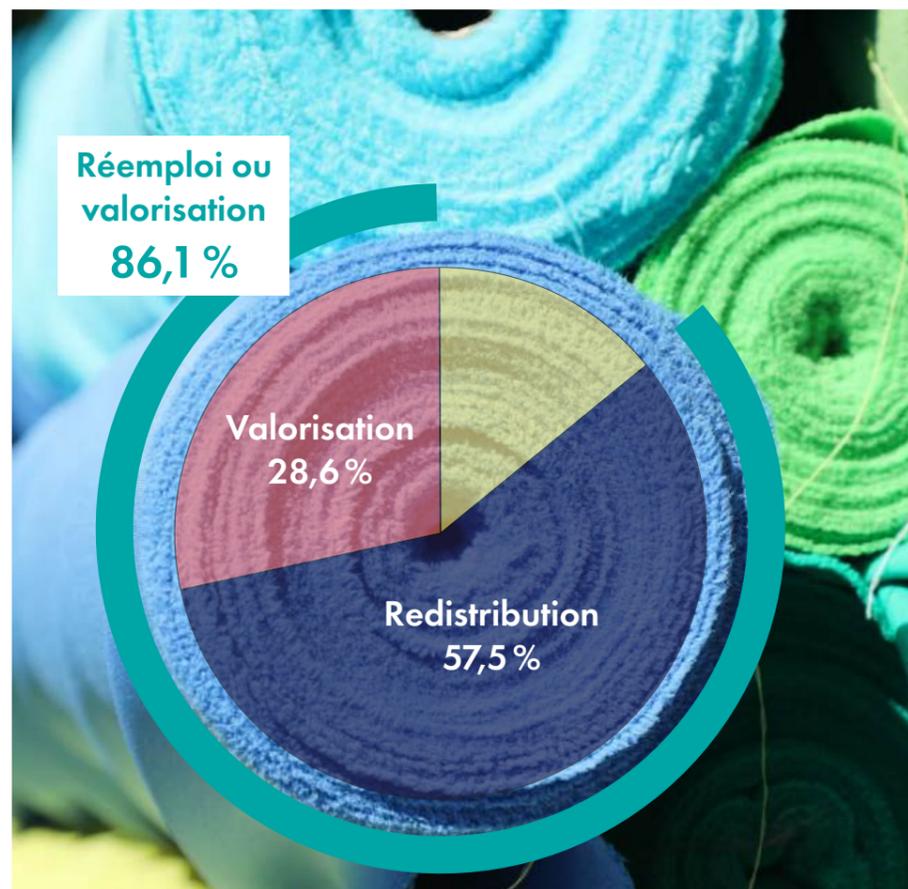
### LEVIER 1 : Réduire la quantité de déchets non valorisés ou recyclés que l'entreprise génère à travers ses manifestations

La gestion des déchets représente un enjeu majeur pour l'activité événementielle. Les deux actions retenues pour agir sur ce levier visent à optimiser le réemploi, le recyclage et la valorisation des déchets générés lors de l'accueil et de l'organisation de manifestations.

#### ACTION 2-1

Cette action bénéficie d'un travail de réflexion continu au sein de Tours Événements. L'entreprise a pris en compte les propositions et remarques de plusieurs parties intéressées, dont notamment le Comité de Mission mais aussi l'Organisme Tiers Indépendant, afin d'élargir le périmètre et l'impact de cette action.

En conséquence, l'intitulé de cette action, mais aussi ses indicateurs et sa trajectoire visent à favoriser le réemploi et la redistribution dans la stratégie de réduction des déchets de l'entreprise.



#### Intitulé de l'action

Réduire la production de déchets en favorisant le réemploi, la seconde vie ou la redistribution de produits et matériaux

#### ODD concernés



#### Indicateurs

##### Performance :

- Nombre de typologies de produits ou matériaux ayant bénéficié d'une seconde vie ou de réemploi
- Pourcentage de moquettes réemployées ou valorisées

##### Suivi :

- Pourcentage de moquettes redistribuées
- Pourcentage de moquettes valorisées en CSR

Indice de fiabilité : 4/5

#### Trajectoire, cibles et résultats 2024

	2023	2024	2025
<b>Cible</b> (nb de typologies de produits ou matériaux ayant bénéficié d'une 2nd vie ou de réemploi)	3	4	5
<b>Résultat</b>	3 (donation pour réemploi de moquettes et matériel informatique, donation pour 2nd vie de bâches)	4 (idem 2023 + achat de matériel informatique reconditionné)	
<b>Cible</b> (pourcentage de moquettes réemployées ou valorisées)	80%	80%	80%
<b>Résultat</b>	82,96%	86,1%	
<b>Suivi</b> (pourcentage de moquettes redistribuées)	37,4%	57,5%	
<b>Suivi</b> (pourcentage de moquettes valorisées en CSR)	45,56%	28,6%	
<b>Évaluation de la performance de l'action par le Comité de Mission</b>	<b>A+</b>		
<b>Commentaires du Comité de Mission</b>	« Le Comité de Mission propose d'affiner à moyen terme les indicateurs de cette action, afin de mieux mesurer l'impact du réemploi. Une réflexion pourrait être ainsi menée sur le recours à l'Analyse du Cycle de Vie des typologies de produits concernés. »		

## ACTION 2-2

Tours Événements continue à concevoir, expérimenter et développer des solutions organisationnelles et techniques pour améliorer la gestion des déchets, notamment au cours de la Foire de Tours qui constitue un véritable laboratoire en la matière.

Ces dispositions sont ensuite progressivement déployées sur l'ensemble du périmètre des activités événementielles de Tours Événements.



## PROCÉDURES DE TRI

Installation d'une **déchetterie éphémère**, au sein de la Foire, permettant un tri des déchets optimisé (10 flux différents). Des équipes de Tri37 seront présentes pour s'assurer que les consignes de tri soient respectées dans les zones d'apport volontaire.



- **Ordures ménagères**,
- **DIB (déchets industriels banals)** : le tout-venant pendant les phases de montage et démontage,
- **Bois**,
- **Papiers et cartons**,
- **Déchets sélectifs** : comme dans la poubelle jaune, sauf papiers et cartons. La vaisselle jetable plastique est interdite au Village Gastronomique, au profit du réutilisable ou du biodégradable et compostable,
- **Biodéchets** : déchets biodégradables ou compostables. Un récipient de 35L sera remis aux exposants, qui pourront le déposer en zone d'apport volontaire en échange d'un contenant vide.
- **Verre**,
- **Métaux**,
- **DEEE/PAM** : déchets électroniques, électriques et petit et gros électroménager,
- **Moquettes**.

## ACTIONS AUPRÈS DES VISITEURS

Une Team du tri circulera dans les allées du Village Gastronomique pour sensibiliser les visiteurs à l'importance du tri des déchets. La signalétique des poubelles a été repensée pour être plus claire et plus incitative : « Faites comme chez vous, triez ! »



## ET APRÈS ?

## RÉEMPLOI ET REDISTRIBUTION

Nous nous assurons qu'un maximum de matériaux puisse avoir une seconde vie : les maquettes usagées sont données, la nourriture non consommée est redistribuée à des associations caritatives locales. Si vous souhaitez faire don de nourriture, de boisson ou même de matériaux, n'hésitez pas à vous rapprocher de Sébastien Foye (sfaye@tours-evenements.com).

## RECYCLAGE ET VALORISATION

Pour les déchets qui ne peuvent pas être réemployés, nous rejoignons ou créons des filières de recyclage. Enfin, en dernier recours, nous encourageons la valorisation en biogaz.

## À VOUS DE JOUER !

Cette démarche n'est **RIEN SANS VOUS !** Nous comptons sur vous, pour vous engager à nos côtés, afin de limiter nos déchets, de bien les trier et ainsi de faire un geste pour la planète.

- Je **réduis** ma quantité de déchets générés en faisant le choix du réutilisable,
- Je **trie** consciencieusement tous mes déchets, y compris pendant les phases de montage et démontage,
- Je fais appel au service exposant pour tout **besoin particulier** d'évacuation de déchets.

## Intitulé de l'action

Recycler et valoriser les déchets produits

## ODD concernés



## Indicateurs

## Performance :

- Proportion de déchets collectés séparément (FT)
- Réalisation d'actions

## Suivi :

- Proportion de déchets réemployés, recyclés ou valorisés (FT)
- Proportion de déchets collectés séparément (total)
- Proportion de déchets réemployés, recyclés ou valorisés (total)
- Nombre de flux de déchets identifiés et traités

Indice de fiabilité : 4/5

## Trajectoire, cibles et résultats 2024

	2022	2023	2024	2025
<b>Cible</b> (% de déchets triés et collectés séparément FT)	75 %	50 %	55 %	70 %
<b>Résultat</b>	50,9 %	60,88 %	84,44 %	
<b>Cible</b> (action à réaliser)	NC	Élargir le périmètre de l'action à d'autres manifestations	Réaliser tous les ans un bilan sur l'ensemble de l'activité	
<b>Résultat</b>	NC	Périmètre élargi à l'ensemble de l'activité	Bilan annuel réalisé	
<b>Suivi</b> (% de déchets réemployés, recyclés ou valorisés FT)	48,7 %	51,89 %	74,37 %	
<b>Suivi</b> (% de déchets triés et collectés séparément total)	NC	75,73 %	88,63 %	
<b>Suivi</b> (% de déchets réemployés, recyclés ou valorisés total)	NC	59,52 %	67,13 %	
<b>Suivi</b> (nb de flux de déchets traités)	15 traités	14 traités	14 traités	
<b>Évaluation de la performance de l'action par le Comité de Mission</b>	<b>A+</b>			
<b>Commentaires du Comité de Mission</b>	« Le Comité de Mission souhaite l'intégration dans les indicateurs de suivi de la quantité totale de déchets générés par la Foire de Tours, afin de pouvoir évaluer des actions visant à réduire la quantité de déchets produits. Le Comité de Mission encourage également l'entreprise à mener des actions de communication permettant de mieux mettre en avant les efforts accomplis en matière de tri, afin notamment d'améliorer la sensibilisation des visiteurs sur ce sujet. »			

## LEVIER 2: Se doter des compétences et outils permettant de mesurer en interne les impacts environnementaux, afin de mieux les maîtriser

Tours Événements a réalisé en 2024 son 1<sup>er</sup> bilan carbone sur événement, à l'occasion du Japan Tours Festival.

### ACTION 2-3

Tours Événements a redéfini en 2023 sa trajectoire Bilan Carbone afin notamment de mieux répondre aux attentes des autorités délégantes. Des cibles ont été définies pour parvenir rapidement à la réalisation de bilans carbone de manifestations.

Après une année 2023 consacrée à l'acquisition de compétences et d'outils permettant le déploiement de cette feuille de route, le premier Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre d'une manifestation organisée a pu être réalisé en 2024.

La manifestation ayant bénéficié de ce bilan est le Japan Tours Festival. Tours Événements a également précisé les objectifs à venir pour 2025 (manifestations retenues).



### Intitulé de l'action

Poursuivre la trajectoire Bilan Carbone définie afin de maîtriser et réduire nos émissions de GES

### ODD concernés



### Indicateurs

#### Performance :

- Actions réalisées

Indice de fiabilité: 5/5

### Trajectoire, cibles et résultats 2024

	2024	2025	2026
<b>Cible (action à réaliser)</b>	Faire le Bilan Carbone d'une manifestation organisée	Faire le Bilan Carbone de deux manifestations organisées (Japan Tours Festival, Art au Quotidien)	Faire le Bilan Carbone de deux manifestations organisées (Japan Tours Festival, Art au Quotidien)
<b>Résultat</b>	Bilan Carbone du JTF24 réalisé		
<b>Cible (action à réaliser)</b>		Refaire le Bilan Carbone de l'entreprise en autonomie	
<b>Résultat</b>			
<b>Cible (action à réaliser)</b>			Faire le Bilan Carbone de la Foire de Tours
<b>Résultat</b>			
<b>Cible (action à réaliser)</b>			Développer l'offre Bilan Carbone pour les clients des manifestations accueillies
<b>Résultat</b>			
<b>Évaluation de la performance de l'action par le Comité de Mission</b>	<b>A</b>		
<b>Commentaires du Comité de Mission</b>	« Le Comité de Mission souhaite que l'entreprise fasse aboutir sa réflexion sur la communication relative aux bilans carbone, afin d'élaborer des supports de communication adaptant le fond et la forme aux parties intéressées ciblées. »		

### LEVIER 3 : Contribuer à la diffusion des bonnes pratiques et à la mutualisation de savoir-faire et de moyens au sein du territoire

Tours Événements est convaincue que le partage et la mutualisation de solutions et de moyens sont essentiels à la transition écologique d'un territoire.

Cette action illustre l'engagement de l'entreprise à contribuer à un changement de paradigme bénéfique à l'écosystème événementiel local.

#### ACTION 2-4

Tours Événements participe activement à plusieurs initiatives locales permettant de mutualiser et partager des solutions, des moyens ou encore des connaissances et des retours d'expérience :

- la coalition COP21 événements durables, qui regroupe des festivals et événements culturels ou sportifs de la région Centre-Val de Loire,
- les interventions de sensibilisation/formation sollicitées par des acteurs du territoire (OPCO Atlas, BIJ 37),
- la plateforme Hub éco.



#### Intitulé de l'action

Collaborer avec des acteurs économiques, institutionnels et associatifs locaux et nationaux afin de partager et mutualiser des solutions et des moyens

#### ODD concernés



#### Indicateurs

##### Performance :

- Nombre de solutions partagées ou d'actions de mutualisation
- Nombre de visites croisées

##### Suivi :

- Nombre de réseaux intégrés dans l'optique de partage et de mutualisation

Indice de fiabilité : 5/5

#### Trajectoire, cibles et résultats 2024

	2024	2025	2026	2027
Cible (nombre de mutualisations)	3	4	4	5
Résultat	5			
Cible (nombre de visites croisées)	3	3	4	4
Résultat	4			
Suivi (nombre de réseaux de partage et de mutualisation)	2			
Évaluation de la performance de l'action par le Comité de Mission	<b>A+</b>			
Commentaires du Comité de Mission	« Le Comité de Mission évoque la potentielle « fragilité » des cibles, dépendant fortement de parties intéressées externes à l'entreprises. »			

## ÉVALUATION GLOBALE PAR MATRICE DE MATURITÉ



## OBJECTIF 2 : Participer à la transition écologique de sa Destination

### Évaluation de la feuille de route 2024

#### Atteinte des cibles et progression dans les objectifs statutaires

Progression insatisfaisante	Progression minimale	Progression conforme	Progression au-delà des attentes
<p>Les actions définies dans la feuille de route ne suffisent pas à faire progresser l'entreprise vis-à-vis de son objectif statutaire.</p> <p>Les résultats obtenus n'atteignent globalement pas les cibles définies.</p>	<p>Les actions définies dans la feuille de route contribuent à faire progresser l'entreprise vis-à-vis de son objectif statutaire mais ne sont pas suffisantes.</p> <p>Les résultats obtenus peinent globalement à atteindre les cibles définies.</p>	<p>Les actions définies dans la feuille de route permettent à l'entreprise de progresser de manière satisfaisante vis-à-vis de son objectif statutaire.</p> <p>Les résultats obtenus répondent globalement de manière satisfaisante aux cibles définies.</p>	<p>Les actions définies dans la feuille de route permettent à l'entreprise de progresser pleinement vis-à-vis de son objectif statutaire.</p> <p>Les résultats obtenus sont au-delà des cibles définies.</p>

“ Le Comité de Mission salue les résultats obtenus pour cet objectif. Des pistes de travail sont évoquées pour affiner la mesure de l'impact des actions engagées par l'entreprise. ”

## OBJECTIF 3 : Promouvoir la solidarité, l'inclusion et le bien-être au sein de son écosystème

Tours Événements affirme sa volonté de prendre soin des femmes et des hommes qui constituent sa sphère d'influence. Pour poursuivre cet objectif, l'entreprise avait identifié 3 leviers en 2021.

En recueillant et analysant les évolutions des attentes de ses parties intéressées, et notamment celles de ses visiteurs, l'entreprise a souhaité restructurer ce troisième objectif en 2024, afin d'élargir le périmètre de ses impacts sociaux. Ainsi, la feuille de route de cet objectif a bénéficié des modifications suivantes :

- reformulation du premier levier et intégration d'une seconde action associée à ce levier, afin d'élargir le périmètre de l'impact en matière de solidarité,
- reformulation du second levier, et intégration de deux actions supplémentaires à ce levier, afin d'intégrer les enjeux relatifs à l'inclusion des publics,
- décision de conserver dans la feuille de route le troisième levier en l'état, même si son action est figée pour la seconde année consécutive, étant donné le maintien d'une veille permanente sur la question cruciale de la sécurité sanitaire des événements.

### LEVIER 1 : Accompagner les associations locales soutenant les populations défavorisées

Au cours des précédents exercices, l'engagement de Tours Événements dans des initiatives en partenariat avec le tissu associatif local a permis de développer des liens avec plusieurs organisations œuvrant notamment au bénéfice de populations défavorisées du territoire.

L'entreprise souhaite donc désormais élargir sa capacité à contribuer à un territoire solidaire au-delà de la redistribution alimentaire, en permettant progressivement un accès facilité à la culture et au divertissement pour les populations socialement défavorisées ou les personnes en situation de handicap.

#### ACTION 3-1

Par son expérience acquise au cours des exercices précédents, l'entreprise dispose désormais d'une organisation souple et réactive permettant la redistribution de denrées alimentaires non consommées, quelles qu'elles soient, et ce tout au long de l'année.

Dans l'optique d'améliorer la perception de l'impact de cette action, qui ne peut justifier de cibles à atteindre, un nombre d'«équivalents repas» est suivi. Celui-ci a été défini selon différentes sources (rapports d'expertise de l'ANSES, rapports d'études sur le gaspillage alimentaire de l'ADEME, portions moyennes constatées auprès des traiteurs). L'équivalent repas retenu pour alimenter cet indicateur de suivi correspond à une portion de 400g de denrées alimentaires (transformées ou non transformées) par repas.

Il est à noter que le caractère bisannuel de certaines manifestations organisées influe de manière conséquente sur les résultats suivis par cette action.



#### Intitulé de l'action

Lutter contre le gaspillage alimentaire en permettant la redistribution de denrées à des associations du territoire œuvrant pour les populations en situation de précarité

#### ODD concernés



#### Indicateurs

##### Suivi:

- Nombre de distributions réalisées à la suite d'une manifestation organisée
- Nombre de distributions réalisées à la suite d'une manifestation accueillie
- Masse totale de denrées alimentaires redistribuées
- Nombre d'équivalents repas non gaspillés et redistribués

Indice de fiabilité : 5/5

#### Trajectoire, cibles et résultats 2024

	2022	2023	2024
Suivi (nb de distributions réalisées à la suite d'une manifestation organisée)	1	1	0
Suivi (nb de distributions réalisées à la suite d'une manifestation accueillie)	1	2	5
Suivi (masse totale de denrées alimentaires redistribuées)	131 kg	3 184,2 kg	632 kg
Suivi (impact nombre total d'équivalents repas non gaspillés et redistribués)	327	7 960	1 580
Évaluation de la performance de l'action par le Comité de Mission	<b>A</b>		
Commentaires du Comité de Mission	« Le Comité de Mission suggère à l'entreprise de procéder à de nouvelles concertations avec les associations d'envergure nationale œuvrant dans la redistribution de denrées alimentaires, afin d'évaluer si les contraintes identifiées précédemment ont évolué au cours des derniers exercices. »		

## ACTION 3-2

Indépendamment des partenariats ou des actions de mécénat réalisés dans le cadre de ses manifestations organisées, Tours Événements étudie désormais les opportunités de pouvoir faire bénéficier certaines associations locales d'entrées gratuites pour des spectacles ou des événements.

Des places sont ainsi délivrées aux bénéficiaires d'associations œuvrant en faveur du handicap, ainsi qu'à celles accompagnant des personnes en grande précarité ou privées d'hébergement.



Tours Événements a offert à Utopia 56, une association française d'aide aux étrangers en situation irrégulière et réfugiés, 20 places pour le concert du rappeur Ninho le 9 février 2024 au Parc Expo de Tours. Ces jeunes, âgés de 16 à 19 ans, isolés, sans domicile, pour certains dans l'attente de leur reconnaissance administrative, sont hébergés par l'association, qui les accompagne dans tous les aspects de leurs besoins et de leur intégration : scolaire, administratif, santé, juridique... Cette soirée était l'occasion pour eux de sortir d'un quotidien difficile et prendre une grande bouffée d'air. Tours Événements met un point d'honneur à favoriser ce genre d'opération, dans un souci de solidarité et d'inclusion, inscrit dans sa raison d'être et dans ses valeurs.



Tours Événements soutient les écuries d'Ambillou, une association loi 1901 dont le projet pédagogique vise à favoriser l'intégration de personnes en situation de handicap afin de faire disparaître les « différences », grâce à la pratique de l'équitation et du saut d'obstacles.

## Intitulé de l'action

Organiser avec les acteurs associatifs locaux la donation de places de spectacles et de manifestations au profit de leurs bénéficiaires

## ODD concernés



## Indicateurs

## Suivi:

- Nombre de places de spectacles ou de manifestations données
- Nombre d'organisations bénéficiaires

Indice de fiabilité : 5/5

## Trajectoire, cibles et résultats 2024

	2024
Suivi (nombre de places de spectacles ou de manifestations données)	78
Suivi (nombre d'organisations bénéficiaires)	5
Évaluation de la performance de l'action par le Comité de Mission	<b>A</b>
Commentaires du Comité de Mission	« L'élargissement du champ d'action de ce levier est salué par le Comité de Mission. Cependant, il est proposé de réfléchir à structurer cette action, en établissant une trajectoire avec des cibles définies et atteignables, afin de challenger l'entreprise sur son comportement proactif vis-à-vis de cet enjeu. »

## LEVIER 2: Favoriser l'inclusion de tous les publics et l'insertion professionnelle par l'activité économique

Une activité événementielle équitable et inclusive nécessite de prendre en compte les spécificités de toutes celles et ceux qui y contribuent. Il est ainsi essentiel pour l'entreprise de mener des actions permettant d'améliorer l'intégration à ses événements de toutes les catégories de population de son territoire, que celles-ci soient directement impliquées dans les activités professionnelles nécessaires à la réalisation des manifestations, ou simplement participantes en tant que visiteurs.

### ACTION 3-3

Cette action vise à traduire la volonté de l'entreprise d'améliorer l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap et des populations dont l'accès à l'emploi présente des difficultés particulières pour des raisons diverses (exclusion sociale, âge, qualifications, raisons médicales, ...).

Pour faire évoluer ses objectifs, et notamment augmenter le nombre et le type de prestations favorisant l'Insertion par l'Activité Économique et l'inclusion de travailleurs en situation de handicap, Tours Événements a pris en compte les propositions et réflexions du Comité de Mission, ainsi que les spécificités des règles de la commande publique en la matière.



### Intitulé de l'action

Favoriser l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi ou en situation de handicap

### ODD concernés



### Indicateurs

#### Performance :

- Nombres de catégories de prestations contribuant à l'insertion

#### Suivi :

- Nombres d'heures de prestations

Indice de fiabilité : 5/5

### Trajectoire, cibles et résultats 2024

	2024	2025	2026	2027
Cible (nombre de catégories)	3	4	5	5
Résultats	3			
Suivi (nombre d'heures favorisant l'IAE)	1798,5			
Évaluation de la performance de l'action par le Comité de Mission	<b>A</b>			
Commentaires du Comité de Mission	« Le Comité de Mission prend acte des difficultés rencontrées par l'entreprise dans l'expérimentation de nouvelles prestations pouvant être intégrées au périmètre de l'IAE. »			

## ACTION 3-4



La création d'une commission «Expérience Client Inclusive» au sein de Tours Événements traduit la volonté de l'entreprise d'identifier et d'anticiper les attentes de tous les visiteurs et usagers des sites du Palais des Congrès et du Parc Expo.

Parmi les différents profils de visiteurs de ses manifestations organisées, les familles ont fait l'objet d'une réflexion particulière au sein de la commission, élaborée selon les deux aspects suivants :

- chaque génération composant la famille doit pouvoir bénéficier de services adaptés lui permettant un meilleur confort lors de sa visite,
- une attention particulière doit être portée aux familles concernées par la petite enfance (0-3 ans). Différents dispositifs sont ainsi expérimentés puis déployés progressivement afin de faire bénéficier aux publics familiaux d'une expérience plus inclusive et qualitative.



## Intitulé de l'action

Améliorer le confort des publics familiaux

## ODD concernés



## Indicateurs

## Suivi:

- Nombre de manifestations organisées pour lesquelles la Nurserie a été mise en place
- Nombre de manifestations accueillies pour lesquelles la Nurserie a été mise en place
- Nombre d'actions spécifiques mises en œuvre pour améliorer l'expérience des publics familiaux

Indice de fiabilité : 5/5

## Trajectoire, cibles et résultats 2024

	2024
Suivi (nombre de manifestations organisées pour lesquelles la Nurserie a été mise en place)	4
Suivi (nombre de manifestations accueillies pour lesquelles l'espace nurserie a été mis en place)	1
Suivi (nombre d'actions spécifiques mises en œuvre pour améliorer l'expérience des publics familiaux)	1 (service de garde d'enfants)
Évaluation de la performance de l'action par le Comité de Mission	<b>A</b>
Commentaires du Comité de Mission	« Le Comité de Mission propose de concevoir une trajectoire ayant pour cibles la généralisation des différents dispositifs à l'ensemble des manifestations organisées concernées. Il propose également d'intégrer ces dispositifs aux services proposés systématiquement aux clients des manifestations accueillies ouvertes au grand public. »

## ACTION 3-5

Certains publics peuvent être confrontés à des situations de fragilité lors de leur participation à une manifestation. La gestion des crises d'angoisses liées aux mouvements de foules, mais aussi l'anticipation des violences à caractère sexiste ou sexuel pouvant potentiellement apparaître dans le cadre de certains événements, sont des sujets de vigilance de plus en plus pris en compte par les organisateurs de manifestations ouvertes au grand public.

En s'appuyant sur l'expertise d'acteurs locaux spécialisés dans la prévention et l'accompagnement de ces différents types de situations problématiques, Tours Événements a engagé la mise en œuvre d'un dispositif spécifique, la Safe Zone, permettant de détecter et résoudre toute situation pouvant mettre des visiteurs en situation de fragilité lors de leur participation à un événement.



## Intitulé de l'action

Accompagner les publics considérés comme fragiles ou vulnérables

## ODD concernés



## Indicateurs

## Suivi:

- Nombre de mises en place du dispositif Safe Zone au sein d'une manifestation  
Indice de fiabilité : 5/5

## Trajectoire, cibles et résultats 2024

	2024
Suivi (nombre de mises en place du dispositif « Safe zone » au sein d'une manifestation)	4
Évaluation de la performance de l'action par le Comité de Mission	<b>A</b>
Commentaires du Comité de Mission	« Le Comité de Mission prend connaissance du déploiement de ce nouveau dispositif, et émet le souhait de pouvoir le découvrir lors d'un futur Comité de Mission "terrain" »

### LEVIER 3 : Être un acteur volontariste et exemplaire en matière de sécurité sanitaire des événements

Tours Événements s'est interrogée sur la pertinence de maintenir ce levier dans sa feuille de route, étant donné que l'action traduisant son engagement est actuellement figée.

En effet, le contexte de crise sanitaire s'est éloigné au point de ne plus être d'actualité en 2023 ce qui a amené Tours Événements à suspendre le renouvellement de sa certification VMS en 2024.

Cependant, l'analyse des risques pesant sur l'activité de l'entreprise démontre que la sécurité sanitaire reste un enjeu primordial pour l'activité événementielle. Le niveau de veille à ce sujet est donc maintenu à son maximum au sein de la Direction Administrative et Financière, afin de permettre à l'entreprise de réagir de manière optimale en matière de sécurité sanitaire.

Pour cette raison, et pour exprimer que cet enjeu reste totalement pris en compte par l'entreprise, il a donc été décidé de maintenir de levier dans la feuille de route, malgré le fait que l'action correspondante soit actuellement mise en pause.



#### Intitulé de l'action

Garantir un niveau de sécurité sanitaire exemplaire lors de l'organisation et de l'accueil de manifestations

#### ODD concernés



#### Indicateurs

##### Performance :

- Action figée, pas d'indicateur en 2024

##### Suivi :

- Nombre d'exigences sanitaires spécifiques émises par nos clients

**Indice de fiabilité : 5/5**

#### Trajectoire, cibles et résultats 2024

	2024
Garantir un niveau de sécurité sanitaire exemplaire lors de l'organisation et de l'accueil de manifestations	Action figée, pas de cible
Suivi (nombre d'exigences sanitaires spécifiques émises par nos clients)	0
Évaluation de la performance de l'action par le Comité de Mission	<b>Non évalué, action figée</b>
Commentaires du Comité de Mission	« Le Comité de Mission prend acte de la mise en pause de cette action pour les raisons présentées par l'entreprise. »

## ÉVALUATION GLOBALE PAR MATRICE DE MATURITÉ



## OBJECTIF 3 : Promouvoir la solidarité, l'inclusion et le bien-être au sein de son écosystème

### Évaluation de la feuille de route 2024

#### Atteinte des cibles et progression dans les objectifs statutaires

Progression insatisfaisante	Progression minimale	Progression conforme	Progression au-delà des attentes
<p>Les actions définies dans la feuille de route ne suffisent pas à faire progresser l'entreprise vis-à-vis de son objectif statutaire.</p> <p>Les résultats obtenus n'atteignent globalement pas les cibles définies.</p>	<p>Les actions définies dans la feuille de route contribuent à faire progresser l'entreprise vis-à-vis de son objectif statutaire mais ne sont pas suffisantes.</p> <p>Les résultats obtenus peinent globalement à atteindre les cibles définies.</p>	<p>Les actions définies dans la feuille de route permettent à l'entreprise de progresser de manière satisfaisante vis-à-vis de son objectif statutaire.</p> <p>Les résultats obtenus répondent globalement de manière satisfaisante aux cibles définies.</p>	<p>Les actions définies dans la feuille de route permettent à l'entreprise de progresser pleinement vis-à-vis de son objectif statutaire.</p> <p>Les résultats obtenus sont au-delà des cibles définies.</p>

“ Le Comité de Mission apprécie les évolutions constatées afin d'élargir le périmètre des actions de cet objectif. Il encourage l'entreprise à poursuivre la structuration de ces nouvelles actions, afin de les faire progresser en maturité. ”

## ÉVALUATION DE LA MISSION ET DES OBJECTIFS PAR MATRICE DE MATURITÉ

Tours Événements a proposé au Comité de Mission la possibilité d'évaluer la Mission de manière globale, par l'utilisation d'une matrice de maturité centrée sur 5 aspects de la Mission :

- la pertinence de la Mission vis-à-vis de l'entreprise et de son domaine d'activité,
- l'intégration et la mobilisation des parties intéressées dans la Mission,
- la pertinence de la feuille de route pour répondre aux objectifs statutaires,
- la performance des moyens de mesures définis,
- la projection et l'ambition de la Mission.



	<b>Maturité insatisfaisante</b>	<b>Maturité minimale</b>	<b>Maturité en progression</b>	<b>Maturité confirmée</b>
<b>Pertinence et cohérence de la Mission vis-à-vis de l'entreprise et de son activité.</b>	La Mission ne reflète pas l'activité de l'entreprise ni son identité. Elle ne permet aucune caractérisation de l'entreprise.	La Mission couvre partiellement l'activité de l'entreprise, elle reflète le profil d'un acteur type de la filière.	La Mission couvre une majeure partie des activités de l'entreprise, et permet son identification au sein de sa filière ou de son territoire.	La Mission couvre l'ensemble des activités de l'entreprise et traduit pleinement son identité, sa culture et sa singularité.
<b>Intégration et mobilisation des parties intéressées dans la Mission.</b>	Les PI internes et externes ne sont pas impliquées dans la construction de la Mission. Les actions ne mobilisent pas l'écosystème.	Un recueil des attentes des PI est réalisé, mais limité à quelques PI internes ou externes. Certaines actions impliquent la participation de PI externes, mais ne sont pas incitatives.	Les PI internes et les PI externes clés sont impliquées et contribuent partiellement à stimuler la Mission. Les actions induisent une intégration de l'écosystème dans la Mission.	Les interactions entre la Mission et l'écosystème sont intégrantes et réciproques. La Mission est co-construite avec les PI internes et externes. Ses actions impliquent pleinement l'écosystème et sont incitatives, collectives, et collaboratives.
<b>Pertinence des actions définies pour répondre de manière opérationnelle aux objectifs statutaires.</b>	Les actions définies ne répondent pas ou trop peu aux objectifs. L'entreprise ne possède pas ou peu la maîtrise sur les facteurs clés permettant l'aboutissement des actions.	Les actions définies contribuent partiellement à l'atteinte des objectifs. L'entreprise maîtrise les facteurs de réussite clés des actions, mais certains facteurs susceptibles de pénaliser l'aboutissement des actions sont en dehors de son périmètre de contrôle.	Les actions définies permettent l'atteinte des objectifs.  Le niveau de maîtrise de l'entreprise sur les facteurs susceptibles d'influencer les actions permet de garantir l'aboutissement de ces actions.	Les actions définies permettent l'atteinte de résultats bénéfiques au-delà des objectifs définis.
<b>Disponibilité, fiabilité et pertinence des moyens de mesure définis pour évaluer les actions et l'atteinte des objectifs.</b>	Les moyens de mesures et indicateurs à disposition ne sont pas suffisants pour permettre de mesurer de manière fiable et pertinente la performance des actions et l'atteinte des objectifs.	Les moyens de mesures et indicateurs définis et mis en place pour les actions sont pertinents, mais leur degré de fiabilité et/ou de disponibilité ne permet pas de garantir systématiquement une évaluation annuelle efficace de l'atteinte des objectifs.	Les moyens de mesures et indicateurs définis et mis en place pour les actions sont suffisamment pertinents, disponibles et fiables pour permettre une évaluation annuelle globale de l'atteinte des objectifs.	L'entreprise possède une maîtrise totale sur tous les facteurs de réussite des actions, y compris au-delà de son périmètre d'activité.
<b>Trajectoire et ambition de la Mission</b>	La Mission se limite à décrire l'entreprise dans sa situation actuelle, sans projection dans l'avenir ni ambition d'évolution dans l'organisation de l'entreprise ou dans la conception de son activité.	La Mission considère la situation actuelle de l'entreprise comme scénario de référence pour élaborer une trajectoire à court ou moyen terme pour chacun de ses objectifs. L'ambition d'évolution annoncée est faible, et implique des transformations mineures de l'entreprise dans son organisation et/ou des transformations mineures dans la conception de son activité.	La Mission considère la situation actuelle de l'entreprise comme scénario de référence pour élaborer une trajectoire à moyen ou long terme pour chacun de ses objectifs. L'ambition d'évolution annoncée est conséquente et implique une transformation modérée de l'entreprise dans son organisation et/ou dans la conception de son activité.	La Mission considère la situation actuelle de l'entreprise comme scénario de référence pour élaborer une trajectoire à long terme pour chacun de ses objectifs. L'ambition d'évolution annoncée est forte et implique une transformation conséquente de l'entreprise dans son organisation et dans la conception de son activité.

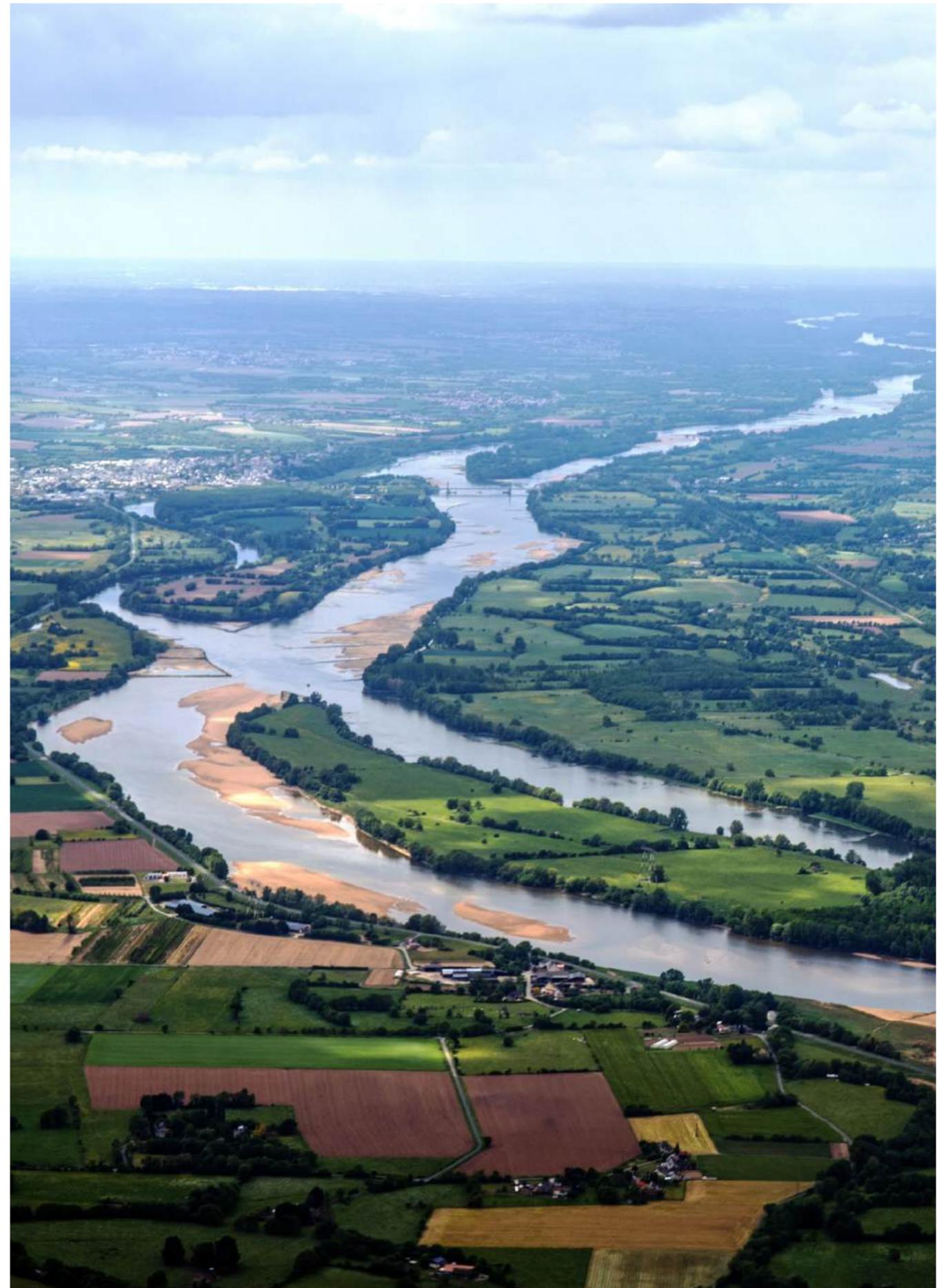
# TRAJECTOIRE ET PERSPECTIVES

## NOUVELLES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS 2025

Tours Événements doit prendre en compte que certaines de ses actions vont potentiellement atteindre un plafond au cours de prochains exercices, conséquence des progrès réalisés sur les thématiques concernées. Il est donc nécessaire d'anticiper l'atteinte de ces seuils afin de réfléchir aux futurs impacts sur lesquels l'entreprise souhaite se concentrer.

L'année 2025 sera également une année de maturation pour son objectif 3, dont les actions et leviers ont été remaniés en 2024. L'ouverture du périmètre de cet objectif doit maintenant être analysée en vue d'être structurée plus en amont.

Enfin, 2025 sera une année importante concernant l'évolution du Comité de Mission de Tours Événements, étant donné l'intégration de nouvelles parties intéressées internes et externes. Il est à ce sujet envisagé de réaliser un Comité de Mission centré sur le « terrain », afin de permettre une meilleure appréhension de la mission par les nouveaux membres.



# OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

## MISSION ET DÉMARCHE RSE

Visualisation synthétique de l'intégration des ODD à travers les 8 leviers et 14 actions définies dans la feuille de route

Le tableau suivant représente de manière synthétique quels sont les ODD intégrés par Tours Événements dans la réalisation de sa Mission, par la traduction de ses objectifs statutaires en actions opérationnelles.

ODD	OBJECTIF 1	OBJECTIF 2	OBJECTIF 3
			Action 3-1/3-2/3-3
			Action 3-1
			Action 3-4/3-5/3-6
		Action 2-3	
			Action 3-4/3-5
			
			

ODD	OBJECTIF 1	OBJECTIF 2	OBJECTIF 3
	Action 1-1/1-2/1-3/1-4		Action 3-3
			
			Action 3-2/3-3/3-4
		Action 2-3/2-4	Action 3-3
	Action 1-1/1-2/1-3/1-4	Action 2-1/2-2/2-4	Action 3-1/3-3
		Action 2-3/2-4	
			
			
			
		Action 2-1/2-4	Action 3-1/3-2/3-3

## Intégration des Objectifs de Développement Durable dans les activités et actions de l'entreprise

Bien que la démarche RSE de Tours Événements doive être considérée de manière indépendante de la feuille de route traduisant les objectifs de sa Mission, le Comité de Mission considère utile et intéressant de conserver dans son rapport annuel l'analyse synthétique de l'intégration des ODD dans l'ensemble de ses activités, à travers sa démarche RSE.

Chaque ODD voit ainsi sa pertinence analysée et évaluée au regard du contexte de l'entreprise et de ses activités, et une illustration de son intégration est proposée par la présentation d'actions significatives réalisées par Tours Événements dans le cadre de sa Mission ou de sa démarche RSE.

	Pertinence de l'ODD vis-à-vis des activités et de la raison d'être	Actions significatives illustrant l'intégration de l'ODD dans les activités ou le fonctionnement de Tours Événements (liste non exhaustive)
	MOYENNE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Politique salariale visant à soutenir le pouvoir d'achats (prime de partage de la valeur)</li> <li>- Redistribution de denrées alimentaires</li> </ul>
	MOYENNE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sélection des traiteurs selon une consultation intégrant des critères RSE (lutte contre le gaspillage alimentaire)</li> <li>- Redistribution de denrées alimentaires</li> </ul>
	FORTE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Politique de prévention des risques professionnels</li> <li>- Démarche QVCT</li> <li>- Zones de tranquillité dédiées dans les manifestations</li> <li>- Partenariats avec des associations</li> </ul>
	MOYENNE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Politique de formation professionnelle assurant l'égalité d'accès à l'acquisition de compétences et connaissances</li> <li>- Accueil d'événements ayant vocation à promouvoir l'accès à l'enseignement supérieur ou à l'orientation professionnelle</li> <li>- Accueil de stagiaires et d'alternants</li> </ul>
	FORTE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accords d'entreprise égalité Femmes/Hommes</li> <li>- Index égalité femmes/hommes 2024 : 85 points sur 100</li> <li>- Lutte contre les violences sexistes et sexuelles</li> <li>- Charte éthique et déontologique</li> </ul>

	Pertinence de l'ODD vis-à-vis des activités et de la raison d'être	Actions significatives illustrant l'intégration de l'ODD dans les activités ou le fonctionnement de Tours Événements (liste non exhaustive)
	MOYENNE	Déploiement de fontaines à eau potable sur les deux sites
	FORTE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan de Sobriété énergétique</li> <li>- Programmation d'investissements d'économie d'énergies (audit énergétique du Palais des Congrès, relamping, sous-comptage, ...)</li> </ul>
	FORTE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Procédures d'achats responsables selon les règles de la commande publique</li> <li>- Charte éthique et déontologique</li> </ul>
	FORTE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programmation d'investissements d'économie d'énergie (audit énergétique du Palais des Congrès, relamping, sous-comptage, ...)</li> <li>- Conception de nouveaux services intégrant les évolutions technologiques liées à Internet et à son utilisation</li> <li>- Wifi métropolitain</li> </ul>
	FORTE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil spécifique des publics en situation de handicap (PMR, malvoyants)</li> <li>- Index égalité femmes/hommes 2024 : 85 points sur 100</li> <li>- Accords d'entreprise égalité Femmes/Hommes</li> <li>- Lutte contre les violences sexistes et sexuelles</li> <li>- Charte éthique et déontologique</li> </ul>
	FORTE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pilotage de la labellisation DID</li> <li>- Participation au groupe Événements durables COP21</li> <li>- Schéma de développement touristique métropolitain</li> </ul>
	FORTE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démarche de gestion des déchets en amélioration continue</li> <li>- Procédure d'achats responsables selon les règles de la commande publique</li> </ul>

	Pertinence de l'ODD vis-à-vis des activités et de la raison d'être	Actions significatives illustrant l'intégration de l'ODD dans les activités ou le fonctionnement de Tours Événements (liste non exhaustive)
	<b>FORTE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contractualisation de la feuille de route « Bilan Carbone® » dans les DSP</li> <li>- Réalisation du Bilan GES d'une manifestation organisée</li> </ul>
	<b>FAIBLE OU NULLE</b>	
	<b>FAIBLE OU NULLE</b>	
	<b>FAIBLE OU NULLE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégration au règlement intérieur et à la charte éthique et déontologique des éléments relatifs à la lutte contre la corruption, et à la procédure de protection des lanceurs d'alerte</li> <li>- Intégration d'exigences en matière de développement durable au-delà des exigences légales (Norme ISO 20121, EAM)</li> </ul>
	<b>FORTE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pilotage de la labellisation DID</li> <li>- Participation au groupe COP21 Événements durables</li> <li>- Contrats de partenariats en faveur de l'économie circulaire et des mobilités douces</li> <li>- Intégration d'exigences en matière de développement durable au-delà des exigences légales (Norme ISO 20121, EAM)</li> </ul>



# POUR ALLER PLUS LOIN

## Intégration des Objectifs de Développement Durable dans les activités et actions de l'entreprise

Pour déployer sa démarche d'entreprise à Mission, Tours Événements s'appuie sur plusieurs process, outils et méthodes internes préalablement existants et développés dans le cadre de sa certification ISO 20121.

Un document cadre « Entreprise à Mission » a été élaboré et définit les articulations opérationnelles entre sa démarche RSE et sa Mission, notamment sur :

- l'écoute des parties intéressées, le recueil et l'analyse de leurs attentes,
- l'analyse et la définition des enjeux et de la stratégie,
- l'organisation et les outils relatifs à l'amélioration continue,
- les outils de collecte, d'enregistrement et de traçabilité,
- les interactions entre les différents organes de pilotage et de gouvernance des deux démarches.

Ce document interne peut être mis à disposition des parties intéressées externes qui souhaiteraient obtenir plus d'informations quant au fonctionnement de l'organisation de l'entreprise.

## Nous contacter

### Quentin Delplanque

Responsable RSE & Référent DD

qdelplanque@tours-evenements.com

02 47 70 70 49

## RÉUNION D'ÉVALUATION ET ÉLABORATION DU RAPPORT DU COMITÉ DE MISSION

Le Comité de Mission s'est réuni le 31 mars 2025 pour évaluer les actions menées en 2024. Cela a permis d'élaborer le présent rapport, en co-construction avec le Manager de la Mission.

### Approbation du rapport du Comité de Mission

Les membres du Comité de Mission ont approuvé le présent rapport le 15/05/2025.

### Les membres du Comité de Mission approuvent le présent rapport.

Laura Buratti

Morgan Le Duff Charbonnier

Louis Ribanneau

François-Xavier Thiry

Sylvain Benain

Clarisse Bruneau-Monsellier

Jean-François Porte

Le Comité de Mission rappelle que le présent rapport sera joint au rapport de gestion présenté par la société à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle ayant en charge l'approbation des comptes de l'exercice 2024.





TOURS  
ÉVÉNEMENTS